



FNOSAD-LSA

CHARTRE DES BESOINS SPECIFIQUES

La FNOSAD-LSA assure des formations à un public

D'apiculteurs souhaitant acquérir la certification de Technicien Sanitaire Apicole (TSA) (Formation initiale de TSA).

De TSA souhaitant mettre à jour leurs connaissances (Formation continue de TSA)

D'apiculteurs souhaitant approfondir les connaissances essentielles à une apiculture raisonnée et durable, en lien direct avec les enjeux sanitaires actuels (Formations d'apiculteurs)

Les formations dispensées par la FNOSAD-LSA sont ouvertes à toutes les personnes ayant une pratique de l'apiculture professionnelle ou de loisir. La FNOSAD-LSA fait le possible pour assurer l'accueil à ses formations de publics ayant des besoins spécifiques ou des handicaps. Toute notre équipe est concernée pour favoriser l'accueil de tous à nos formations.

En général, les candidatures nous sont transmises par une structure organisatrice (OSAD, SA OVS ou CFPPA le plus souvent) qui en constitue la liste nominative des requérants. Une candidature individuelle directe peut aussi être soumise à la FNOSAD-LSA.

Les organisateurs, lors de la constitution de listes, doivent signaler à la FNOSAD-LSA les spécificités des personnes en situation de handicap pour que la formation soit adaptée.

Les structures qui organisent les formations, doivent elles-mêmes tenir compte des spécificités des personnes handicapées pour adapter les locaux, les accès, les conditions d'alimentation et d'hébergement. Elles doivent adapter aussi les équipements dédiés à la délivrance de l'information ainsi que les supports de celle-ci.

La FNOSAD-LSA, informée par la liste des participants des spécificités requises, s'assure que la démarche d'identification des besoins spécifiques individuels a bien été menée par la structure organisatrice et que les moyens techniques ou humains de compensation ont bien été déployés.

La FNOSAD-LSA informe ses formateurs des spécificités des personnes et des impacts en termes organisationnels et pédagogiques.

Par ailleurs, pour les formations de TSA, la FNOSAD-LSA, propose un conseil aux organisateurs par la rédaction d'une fiche de poste du TSA et des contraintes imposées par son exercice.

La FNOSAD-LSA, dans le respect des droits des personnes, de leur anonymat et de la confidentialité qui s'attache autour du handicap, propose une écoute dirigée tant vers les organisateurs que vers la personne handicapée elle-même. Cette écoute aboutit à du conseil.



FNOSAD-LSA

Elle est menée par une personne dédiée et éventuellement spécifiquement formée à la question du handicap et à sa compensation.

La FNOSAD-LSA est en lien avec des organismes qui peuvent la conseiller et l'accompagner dans son aide aux handicapés.

La FNOSAD-LSA met en place une veille spécifique à la question du handicap dans le cadre des formations qu'elle dispense.

Mise à jour, septembre 2025